

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès-verbal de la Séance du 26 Février 2009

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 1 personne

Présents : M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE

Absents excusés : M. RAUCH, Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : M. JUSTINE

I – Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2009 :

Un ajout est proposé à l'alinéa « pistes cyclables » : la piste cyclable de Mer sera livrée à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne le 18 juin 2009.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

II – Enseignement privé – participation financière de la commune :

Le maire informe le conseil municipal de la demande de participation financière faite par l'école Saint-Joseph de Mer à la commune, pour 5 enfants de Muides fréquentant cet établissement, conformément à l'article 89 de la loi du 13 août 2004. Cette loi, en instance de modification en 2009, propose que la contribution de la commune de résidence à la commune d'accueil prenne en compte les charges de fonctionnement de son établissement scolaire. Au vu des dépenses 2008, le coût moyen par élève pourrait être de 512 €.

Toutefois, le maire souligne que l'opération de restructuration et d'agrandissement du groupe scolaire a coûté presque 1 millions d'euros à la commune et que cette dépense très importante doit être amortie, d'autant plus que l'inspecteur d'académie a procédé à la suppression d'une classe, à la rentrée scolaire 2008/2009.

Enfin, la commune de Muides accueille plusieurs élèves de communes extérieures et n'a jamais demandé de contribution financière à ces communes de résidence.

Au vu de tous ces éléments d'information, le conseil municipal décide de surseoir à statuer sur le sujet.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

III – Voyage de découvertes de l'école – participation financière de la commune :

Le maire informe le conseil municipal que le directeur de l'école a sollicité la commune pour une aide financière au voyage de découvertes prévu en mai prochain à Nouan le Fuzelier.

Deux devis ont été proposés à la commune pour la prise en charge financière du transport des élèves en autocar, l'un de 700 €, l'autre de 330 €.

Le conseil municipal décide de participer au transport des élèves en autocar et de retenir la proposition financière faite par TLC Tourisme, d'un montant de 330 € TTC.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

IV - Informations diverses :

1°) Compte-rendu du groupe de travail « culture » :

La date du dimanche 26 juillet 2009 a été retenue pour la mise en œuvre d'une animation au sein du parc de la Cressonnière, intitulée « Flaneries d'artistes », prévue de 10 heures à 20 heures.

Des artistes et artisans exposeront leur art et l'exerceront devant le public. Ateliers de découverte pour les enfants et animation musicale viendront compléter cette manifestation.

Afin de porter ce projet à maturité, une commission extra-municipale est créée, composée de personnes extérieures à la municipalité, ainsi que d'élus (M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE, Mme TOLLEMER).

2°) Commissions Municipales :

Le maire informe le conseil municipal de la réponse faite par ERDF, relative aux dysfonctionnements électriques constatés sur la commune et à leur projet d'enfouissement des lignes moyenne tension prévu en 2009, sur certains points faibles du réseau aérien de Muides.

L'adjoint au maire responsable du tourisme, informe le conseil municipal de la date retenue pour l'ouverture du camping municipal, soit le vendredi 10 avril 2009, pour une fermeture comme habituellement aux alentours du 15 septembre. Deux personnes devront être recrutées pour cette période, en tant qu'agents saisonniers de la commune.

Il informe également le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux sur la station de Muides et des difficultés de coordination rencontrées avec les diverses entreprises.

Le maire présente au conseil municipal les devis qui ont été reçus pour le projet de l'atelier municipal et l'extension de l'épicerie. Ces projets seront discutés lors des prochaines réunions de la Commission des Finances.

Ces réunions de la Commission des Finances sont d'ores et déjà programmées, soit :

Jeudi 12 mars 2009 à 20 h 30 et jeudi 19 mars 2009 à 20 h 30 à la mairie.

L'adjointe au maire chargé de l'école rappelle la date du prochain conseil d'école, soit le 13 mars 2009 à 18 heures.

Les réunions bibliothèque école auront lieu dorénavant tous les 15 jours, au lieu de tous les 8 jours. Le vestiaire du CCAS a bien redémarré il y a 15 jours et des améliorations seront apportées par les agents communaux pour plus de confort.

La Commission Travaux regroupée avec la Commission Urbanisme, Sécurité Aménagement se réunira le 23 mars 2009 à 20 h 30 à la mairie.

Le maire rappelle au conseil municipal la date retenue pour l'opération « Agissons pour une Loire propre », soit samedi 21 mars 2009 à partir de 8 heures, près du pont de Muides.

Il rappelle également les dates de la fête et du défilé de Mer, soit les 13 et 14 juin 2009.

3°) Demande d'autorisation de stationnement d'un camion de pizzas :

Considérant que cette prestation est déjà assurée sur la commune par deux commerçants de Muides, une réponse négative sera apportée à ce dossier.

Le prochain conseil municipal est proposé à la date du vendredi 27 mars 2009 à 20 h 30.

Séance levée à 22 h 30

Muides-sur-Loire le 24 mars 2009

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Christian JUSTINE

Bernard CLEMENT